
Fiches thématiques

Mondialisation, compétitivité
et innovation



Avertissement

Les résultats et analyses présentés dans la vue d'ensemble, les fiches sectorielles et la plupart des fiches thématiques sont, sauf mention contraire, définis sur la base d'**unités légales** et d'**entreprises profilées**.

Comme les autres instituts statistiques européens, dans une optique de meilleure analyse du système productif, l'Insee met en place la définition économique de l'**entreprise**. Les unités légales faisant partie d'un groupe sont rassemblées, puis le « profilage » consiste à identifier, au sein des groupes, la (les) entreprise(s) pertinente(s) pour l'analyse économique au sens du décret de 2008 et à reconstituer leurs comptes consolidés. Ces entreprises sont conformes à la définition donnée par la loi de modernisation de l'économie (LME) : « la plus petite combinaison d'unités légales constituant une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation des ressources courantes » et à la définition européenne de l'entreprise précisée dans le règlement 696/93.

Une unité légale est une entité juridique de droit public ou privé. Cette entité juridique peut être :

– une personne morale, type société, dont l'existence est reconnue par la loi indépendamment des personnes ou des institutions qui la possèdent ou qui en sont membres ;

– une personne physique, qui, en tant qu'indépendant, peut exercer une activité économique.

Elle est obligatoirement déclarée aux administrations compétentes (greffes des tribunaux, sécurité sociale, DGFIP, etc.) pour exister. La catégorie juridique d'une telle unité dépend du choix des propriétaires ou de ses créateurs pour des raisons organisationnelles, juridiques ou fiscales. L'unité légale est l'unité principale enregistrée dans Sirene.

Le champ de référence le plus large pour ces statistiques d'entreprises est celui des **secteurs marchands non agricoles**. Dans les analyses de cet ouvrage, il est généralement restreint à celui des **secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers** (voir annexe *Le champ des statistiques d'entreprises de cet ouvrage*).

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Signes conventionnels utilisés

| | |
|------|--|
| ... | Résultat non disponible |
| /// | Absence de résultat due à la nature des choses |
| e | Estimation |
| p | Résultat provisoire |
| sd | Résultat semi-définitif |
| r | Résultat révisé par rapport à l'édition précédente |
| n.s. | Résultat non significatif |
| € | Euro |
| K | Millier |
| M | Million |
| Md | Milliard |
| Réf. | Référence |

3.1 Échanges extérieurs et entreprises exportatrices

En 2017, le déficit du **solde commercial douanier (CAF-FAB)** de la France se creuse (- 76,4 milliards d'euros contre - 61,5 milliards en 2016). Les achats d'hydrocarbures naturels et de produits pétroliers raffinés augmentent en valeur, contribuant à la hausse de la **facture énergétique** de 8,3 milliards, après une baisse de 9,4 milliards en 2016.

En 2017, le déficit des échanges des hydrocarbures bruts et de l'industrie extractive augmente et s'élève à - 33,2 milliards. Il retrouve son niveau de 2015 après un déficit moins marqué en 2016 (- 26,2 milliards). Les échanges de produits de l'informatique-électronique et de l'habillement-cuir-textile sont également déficitaires, mais dans une moindre ampleur.

En revanche, l'aéronautique est nettement excédentaire, quoiqu'un peu moins qu'en 2016 (+ 17,4 milliards après + 18,4 milliards). L'excédent dans les échanges de parfums et de cosmétiques atteint 10,6 milliards (+ 13,4 % par rapport à 2016) : les exportations sont en forte hausse (+ 4,7 milliards) alors que les importations sont stables. Les échanges agroalimentaires sont toujours excédentaires (+ 5,6 milliards) mais légèrement moins qu'en 2016 (+ 6,0 milliards) : l'excédent des échanges de produits des industries agroalimentaires comble de moins en moins le déficit des autres échanges agroalimentaires.

En 2016, 219 000 entreprises exportent, soit 9,1 % de l'ensemble des entreprises des

secteurs principalement marchands hors agriculture et services financiers. Elles ont déclaré un chiffre d'affaires à l'exportation de biens et services de 672 milliards d'euros, représentant 29,5 % du chiffre d'affaires total des entreprises exportatrices.

Le **taux d'exportation** est plus élevé dans l'industrie (44,3 %) et les services aux entreprises (30,4 %). Il est plus faible dans le commerce (17,4 %), mais le montant total des exportations (141 milliards) en fait le deuxième secteur exportateur. En particulier, 86 % des exportations du commerce sont portées par le commerce de gros, dont le taux d'exportation atteint 22,0 % ; en revanche, les taux d'exportation sont très faibles dans le commerce de détail (6,9 %) et le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (8,8 %).

Pour l'essentiel, les exportations sont le fait d'un nombre restreint d'entreprises : en 2016, les 50 premières entreprises en termes de chiffre d'affaires à l'exportation concentrent 38 % du total des exportations et les 500 premières en réalisent 62 %.

Les **firmes multinationales (FMN)** réalisent 88 % du total des exportations, dont 58 % pour celles **sous contrôle français**. Les **groupes franco-français** (36 milliards d'euros d'exportations) et les **entreprises indépendantes** (44 milliards) ont un poids faible face aux 592 milliards des firmes multinationales. ■

Définitions

Solde commercial douanier, CAF-FAB, facture énergétique, taux d'exportation : voir annexe *Glossaire*.

Firme multinationale (FMN) : groupe ayant au moins une filiale à l'étranger.

Firme multinationale sous contrôle français (étranger) : firme multinationale dont la tête de groupe (société contrôlant les autres sans être elle-même contrôlée) est une société française (étrangère).

Groupe franco-français : groupe de sociétés dont la tête de groupe (société contrôlant les autres sans être elle-même contrôlée) est une société française et dont toutes les sociétés sont implantées en France.

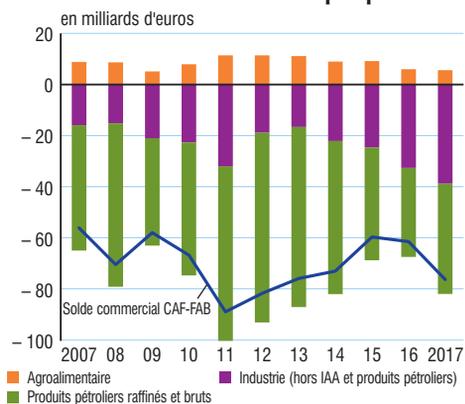
Entreprise indépendante : entreprise composée sur le plan juridique d'une seule unité légale, c'est-à-dire qu'elle correspond à une société ou à une entreprise individuelle indépendante d'un groupe.

Pour en savoir plus

- *L'économie française – Comptes et dossiers*, coll. « Insee Références », édition 2018.
- « L'industrie manufacturière en 2017, des créations d'emploi malgré une croissance en demi-teinte », *Insee Première* n° 1706, juillet 2018.
- « Les petites et moyennes entreprises réalisent 17 % des exportations », *Insee Première* n° 1692, mars 2018.
- Site internet de la Direction générale des douanes et droits indirects : Le kiosque.

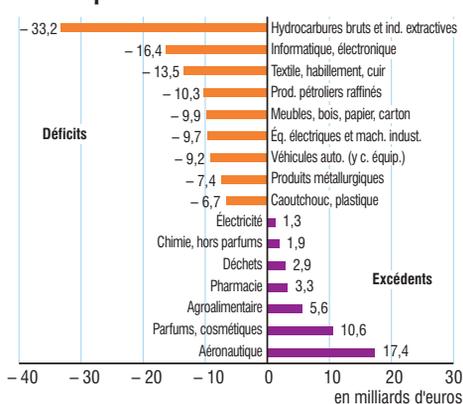
Échanges extérieurs et entreprises exportatrices 3.1

1. Solde commercial douanier par produit



Champ : France hors Mayotte, ensemble des biens produits jusqu'en 2013 inclus ; France à partir de 2014.
Source : Douanes (données estimées CAF-FAB).

2. Principaux excédents ou déficits en 2017



Champ : France, ensemble des biens produits.
Source : Douanes (données estimées CAF-FAB).

3. Entreprises exportatrices en 2016

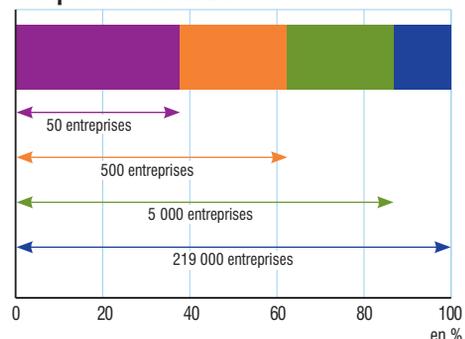
| | Nombre | en % de l'ensemble des entreprises | Chiffre d'affaires à l'export (en milliards d'euros) | Taux d'exportation moyen ¹ (en %) |
|---------------------------|----------------|------------------------------------|--|--|
| Industrie | 36 707 | 18,5 | 400 | 44,3 |
| Commerce | 75 455 | 14,7 | 141 | 17,4 |
| Transports et entreposage | 9 837 | 10,1 | 40 | 26,4 |
| Services aux entreprises | 44 196 | 9,1 | 52 | 30,4 |
| Autres secteurs | 52 318 | 4,7 | 39 | 16,1 |
| Ensemble | 218 513 | 9,1 | 672 | 29,5 |

1. Taux d'exportation des entreprises exportatrices.

Champ : France, unités légales et entreprises profilées exportatrices, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal.

Source : Insee, É sane (données individuelles).

4. Concentration des entreprises exportatrices en 2016

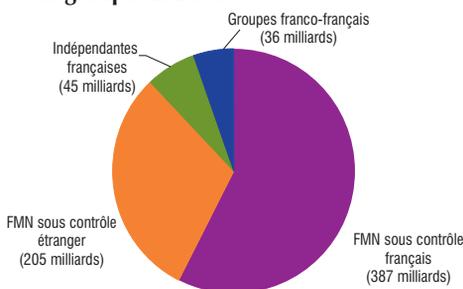


Champ : France, unités légales et entreprises profilées exportatrices, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal.

Lecture : les 50 entreprises portant les plus fortes exportations réalisent 38 % du chiffre d'affaires à l'export.

Source : Insee, É sane (données individuelles).

5. Répartition du CA à l'export selon le type de groupe en 2016



Champ : France, unités légales et entreprises profilées exportatrices, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal.

Lecture : 387 milliards d'euros du chiffre d'affaires à l'export sont réalisés par des entreprises dépendant d'une multinationale sous contrôle français.

Note : répartition selon l'appartenance des unités légales à un groupe.

Source : Insee, É sane (données individuelles), système d'information sur les Liaisons financières entre sociétés (Lifé).

3.2 Mondialisation et firmes multinationales

En 2015, en France, les entreprises appartenant à des **firmes multinationales** représentent seulement 2 % des entreprises marchandes non agricoles et non financières. Toutefois, elles occupent 47 % des salariés de l'économie marchande et génèrent 52 % de la valeur ajoutée brute marchande produite sur le territoire français.

En France, les **firmes multinationales sous contrôle étranger** proviennent d'un nombre concentré de pays. Ainsi, parmi les 118 pays étrangers contrôlant des entreprises en France, 16 représentent 95 % de l'emploi en France sous contrôle étranger. Les pays européens en concentrent 70 %, au premier rang desquels l'Allemagne avec 312 000 emplois, suivie par le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Belgique. Hors Union européenne, les multinationales sous contrôle américain totalisent le plus d'emplois en France (312 600), puis viennent la Suisse et plus loin le Japon et le Canada. L'implantation en France des multinationales sous contrôle étranger correspond le plus souvent à des **entreprises de taille intermédiaire** (ETI). L'industrie manufacturière concentre le plus d'emploi sous contrôle étranger en France avec 37 %, devant le commerce 30 %. Au total, les firmes multinationales sous contrôle étranger emploient 1,7 million de salariés en France.

À l'étranger, 40 % des salariés des **firmes multinationales sous contrôle français** travaillent dans l'Union européenne (UE) et 60 % dans le reste du monde. Les filiales au Royaume-Uni, en Allemagne, en Espagne et en Italie représentent 60 % des effectifs des firmes multinationales sous contrôle français dans l'UE. Au niveau mondial, les États-Unis restent le pays avec les effectifs les plus

importants devant la Chine et le Brésil. 37 % des salariés des filiales sous contrôle français implantées à l'étranger travaillent dans l'industrie, 36 % dans les services.

Les firmes multinationales sous contrôle français réalisent 1 211 milliards d'euros de chiffre d'affaires dans leurs filiales à l'étranger (54 % de leur total mondial). Elles y emploient plus de la moitié de leurs effectifs totaux (soit 5,5 millions de salariés à l'étranger).

Parmi elles, celles de grande taille pour la partie implantée en France regroupent 51 % des filiales à l'étranger. La moitié de ces grandes firmes sont implantées dans au moins 18 pays étrangers. Elles réalisent 85 % du chiffre d'affaires et emploient 79 % des effectifs des filiales françaises à l'étranger. À l'opposé, les firmes multinationales sous contrôle français de taille petite ou moyenne sur le sol français ne représentent que 1 % du chiffre d'affaires et 2 % des salariés des filiales françaises à l'étranger. Elles réalisent la majorité de leur chiffre d'affaires en France et la moitié d'entre elles ont moins de deux filiales à l'étranger.

Le développement des firmes multinationales s'appuie sur d'importants **investissements directs étrangers** (IDE). En 2016, le stock d'investissements directs français à l'étranger représente 52 % du PIB de la France. Par rapport à la taille de l'économie française, les multinationales sous contrôle français investissent fortement à l'étranger : parmi les grandes économies, seuls le Royaume-Uni et le Canada présentent des ratios « stock d'investissements directs à l'étranger/PIB » plus élevés. Parallèlement, le stock d'investissements étrangers en France représente 29 % du PIB de la France en 2016. ■

Définitions

Firme multinationale : groupe ayant au moins une unité légale à l'étranger et une en France.

Firme multinationale sous contrôle français (étranger) : firme multinationale dont la tête de groupe (société contrôlant les autres sans être elle-même contrôlée) est une société française (étrangère).

Entreprise de taille intermédiaire (ETI) : voir *annexe Glossaire* (voir **entreprise, catégorie d'entreprises**).

Investissement direct étranger (entrant et sortant), **BMD4, Lifi, OFATS** : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « En 2015 en France, 1,8 million d'emplois dans les entreprises sous contrôle étranger », *Insee Focus* n° 109, février 2018.
- « Les firmes multinationales françaises en 2015 : 5,5 millions de salariés employés hors de France », *Insee Focus* n° 104, décembre 2017.
- « 123 000 groupes implantés en France en 2015, dont seuls 220 ont plus de 5 000 salariés », *Insee Première* n° 1679, décembre 2017.

Mondialisation et firmes multinationales 3.2

1. Poids des firmes multinationales en France en 2015

| | Nombre d'entreprises | | Effectifs salariés ETP en France | | Valeur ajoutée brute | |
|--------------------------------|----------------------|--------------|----------------------------------|--------------|--------------------------------|--------------|
| | Nombre total | Part (en %) | Effectif total (en milliers) | Part (en %) | Ensemble (en milliard d'euros) | Part (en %) |
| Indépendantes | 3 695 304 | 90,8 | 3 926 | 29,9 | 3 026 | 29,3 |
| Dépendant d'un groupe | 374 154 | 9,2 | 9 194 | 70,1 | 7 308 | 70,7 |
| Groupe franco-français | 283 934 | 7,0 | 2 980 | 22,7 | 1 929 | 18,7 |
| Firme multinationale | 90 220 | 2,2 | 6 214 | 47,4 | 5 379 | 52,1 |
| Firme multinationale française | 60 130 | 1,5 | 4 517 | 34,4 | 3 747 | 36,3 |
| Firme multinationale étrangère | 30 090 | 0,7 | 1 698 | 12,9 | 1 632 | 15,8 |
| Ensemble | 4 069 458 | 100,0 | 13 120 | 100,0 | 10 334 | 100,0 |

Champ : ensemble des entreprises (unités légales ou entreprises profilées) des secteurs marchands non agricoles et non financiers.

Lecture : en France, 374 154 entreprises dépendent d'un groupe. Ces entreprises emploient 9,2 millions de salariés en équivalent temps plein, soit 70,1 % des salariés en France pour les secteurs marchands non agricoles et non financiers.

Source : Insee, *Ésane, Lifi*.

2. Effectifs et chiffre d'affaires à l'étranger des firmes multinationales sous contrôle français en 2015, selon leur taille

| | Chiffre d'affaires consolidé ¹ réalisé par les firmes multinationales françaises à l'étranger ² | | Effectifs salariés à l'étranger des firmes multinationales françaises | | Filiales à l'étranger des firmes multinationales françaises | | Nombre médian de pays étrangers d'implantation |
|--|---|--------------|---|--------------|---|--------------|--|
| | Montant (en milliards d'euros) | Part (en %) | Effectif (en milliers) | Part (en %) | Effectif (en milliers) | Part (en %) | |
| Grandes firmes multinationales | 1 030 | 85,1 | 4 350 | 79,1 | 18,8 | 50,9 | 18 |
| Firmes multinationales de taille intermédiaire | 170 | 14,0 | 1 051 | 19,1 | 14,5 | 39,2 | 5 |
| Firmes multinationales de taille petite et moyenne | 11 | 0,9 | 99 | 1,8 | 3,7 | 9,9 | 2 |
| Ensemble | 1 211 | 100,0 | 5 500 | 100,0 | 37,0 | 100,0 | 3 |

1. C'est la somme des chiffres d'affaires des unités légales de la firme, à laquelle on enlève le chiffre d'affaires réalisé entre filiales de la firme.

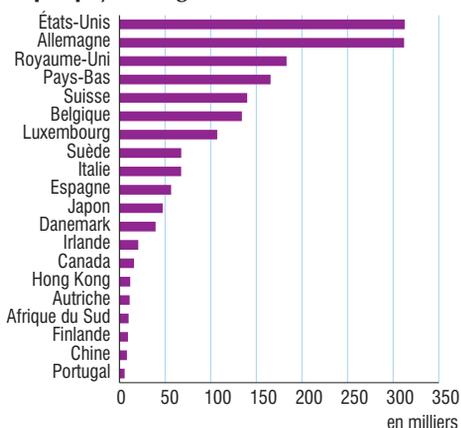
2. Il s'agit du chiffre d'affaires généré par les filiales présentes à l'étranger et non pas des ventes réalisées par la firme multinationale à l'étranger.

Champ : ensemble des firmes multinationales françaises, hors services non marchands et banques.

Lecture : la moitié des firmes multinationales françaises de taille intermédiaire est implantée dans au moins 5 pays étrangers.

Source : Insee, *OFATS 2015*.

3. Emplois en France sous contrôle étranger, par pays d'origine en 2015

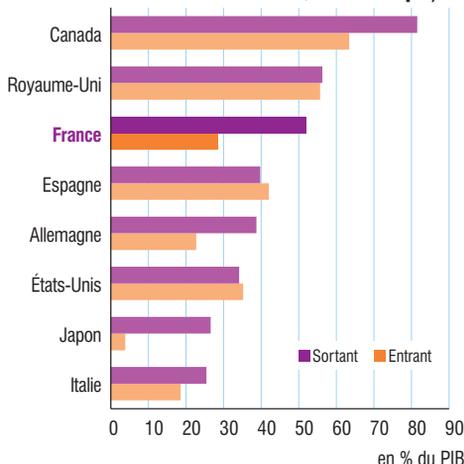


Champ : France, ensemble des entreprises (unités légales et entreprises profilées) des secteurs marchands non agricoles et non financiers contrôlées par des firmes multinationales étrangères.

Lecture : 312 600 emplois en France sont dans une entreprise contrôlée par une firme multinationale américaine.

Source : Insee, *Ésane, Lifi*.

4. Stock d'investissement direct étranger entrant et sortant en 2016, selon le pays



Champ : ensemble des secteurs.

Note : l'indicateur mesure en fin d'année le niveau total de l'investissement direct étranger. Voir *annexe Glossaire*.

Source : OCDE, *d'après les données nationales*.

3.3 Investissement

En 2016, l'investissement corporel brut hors apports des entreprises des secteurs principalement marchands non financiers et non agricoles s'élève à 196,6 milliards d'euros. Il progresse de 3,8 % et poursuit ainsi la hausse entamée en 2014 après deux années de baisse en 2012 et 2013.

Les secteurs qui investissent le plus sont l'industrie (54,9 milliards d'euros), dont 19,0 milliards dans l'énergie, puis l'immobilier, les services aux entreprises, les transports et l'entreposage, le commerce et l'information-communication, où les trois quarts des investissements sont concentrés dans le secteur des télécommunications. Dans l'industrie, l'industrie manufacturière cumule 31,0 milliards d'investissements grâce notamment à l'agroalimentaire (7,0 milliards), la fabrication de matériel de transports (5,0 milliards), la métallurgie (4,0 milliards) et l'industrie chimique (3,0 milliards).

En 2016, sur les 2,4 millions d'entreprises (hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal) des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers, 1,1 million ont réalisé des investissements, soit 48 %. Les plus grosses structures investissent presque toutes : 90 % des sociétés de 10 à 249 salariés et 96 % de celles de 250 salariés ou plus. En revanche, une moindre proportion de petites unités investissent : 30 % des entreprises parmi les 1,3 million d'unités qui n'emploient aucun salarié et 61 % parmi les 0,9 million d'unités comptant de 1 à 9 salariés. Ces proportions sont structurelles et évoluent peu ; elles étaient du même ordre les années précédentes. Si un entrepreneur individuel peut se permettre, notamment pour certains métiers de services, d'investir rarement après son installation, cette situation n'est pas soutenable pour les plus grosses structures pour lesquelles les investissements sont une nécessité.

Les montants investis par les petites entreprises sont faibles, en lien avec le niveau de

leur activité. Pour un quart des entreprises sans salarié ayant investi, l'investissement est inférieur à 1 000 euros ; et pour une sur deux, il est inférieur à 3 200 euros. Le montant investi médian des entreprises de 1 à 9 salariés est 1,8 fois supérieur à celui des unités non employeuses ; celui des unités de 10 à 249 salariés l'est 12,3 fois plus. Pour les entreprises de 250 salariés ou plus, le montant médian de l'investissement s'élève à 2,3 millions d'euros.

Ainsi, l'investissement en France est concentré sur un nombre relativement faible d'entreprises : 2,2 % des entreprises ayant investi, réalisant chacune un investissement supérieur à 500 000 euros, concentrent 85,6 % du montant total de l'investissement des secteurs principalement marchands, hors agriculture et services financiers. À l'opposé, 670 000 entreprises réalisent un investissement inférieur à 10 000 euros, pour 1,0 % du total de l'investissement corporel brut hors apports.

Les **taux d'investissement** des entreprises non financières issus des comptes nationaux annuels sont orientés à la hausse en 2016 dans la zone euro (19 pays), notamment en Espagne et en France. Ils reculent au Royaume-Uni et stagnent en Allemagne et en Italie. La récession de 2009 avait entraîné une forte baisse des taux d'investissement ; en 2016, seule la France a retrouvé son niveau de 2008. Malgré une légère augmentation par rapport à 2015, l'Allemagne (- 1,5 point), l'Espagne (- 1,8) et l'Italie (- 2,4) sont toujours en retrait.

Les taux d'investissement varient selon les pays en raison notamment de la structure des économies nationales. Ainsi, le taux particulièrement élevé de l'Espagne jusqu'en 2007 tenait au poids de l'immobilier. L'investissement y chute considérablement à partir de 2007 avec l'éclatement de la « bulle immobilière ». Depuis 2012, il repart à la hausse. ■

Définitions

Taux d'investissement, médiane, quartiles : voir annexe *Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « 11 400 sociétés concentrent 75 % de l'investissement », *Insee Focus* n° 32, juillet 2015.

1. Investissements et taux d'investissement en 2016

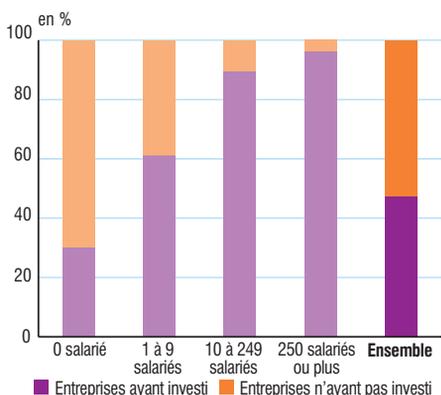
en milliards d'euros

| | Investissements corporels bruts hors apports | Valeur ajoutée hors taxes | Taux d'investissement (en %) |
|--|--|---------------------------|------------------------------|
| Industrie | 54,9 | 270,9 | 20,3 |
| <i>dont industrie manufacturière</i> | 31,0 | 228,9 | 13,5 |
| Construction | 7,5 | 86,5 | 8,6 |
| Commerce de gros, de détail, automobile et motocycle | 20,4 | 216,4 | 9,4 |
| Transports et entreposage | 22,2 | 89,0 | 24,9 |
| Hébergement-restauration | 8,1 | 40,2 | 20,1 |
| Information-communication | 11,1 | 86,5 | 12,8 |
| Activités immobilières | 41,8 | 49,0 | 85,4 |
| Autres services principalement marchands | 30,6 | 198,7 | 15,4 |
| Ensemble des secteurs d'activité | 196,6 | 1 037,3 | 19,0 |

Champ : France, entreprises profilées et unités légales des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Source : Insee, *Ésane*.

2. Répartition des entreprises selon leur taille et leur investissement en 2016

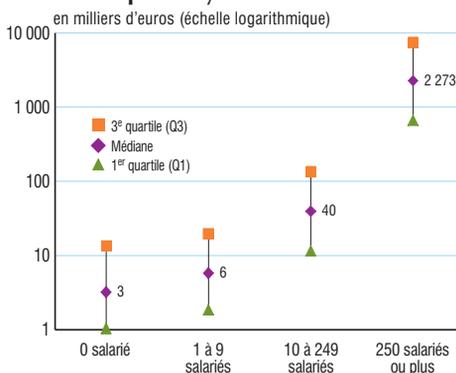


■ Entreprises ayant investi ■ Entreprises n'ayant pas investi

Champ : France, entreprises profilées et unités légales des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal.

Source : Insee, *Ésane* (données individuelles).

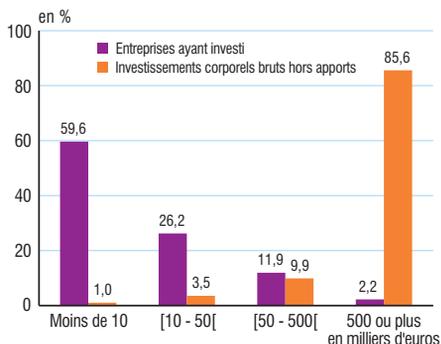
3. Dispersion de l'investissement des entreprises ayant investi en 2016



Champ : France, entreprises profilées et unités légales ayant investi des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal.

Source : Insee, *Ésane* (données individuelles).

4. Répartition des entreprises ayant investi selon le montant de leur investissement en 2016

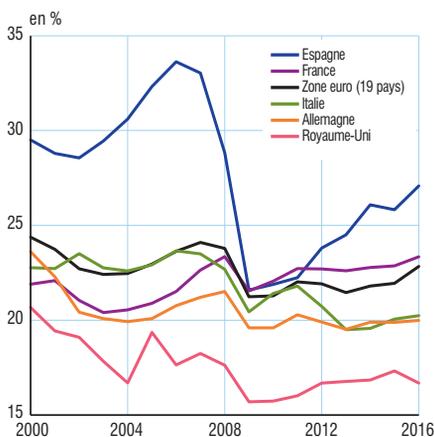


Champ : France, entreprises profilées et unités légales ayant investi des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal.

Lecture : 2,2 % des entreprises profilées et unités légales ayant investi ont réalisé chacune un investissement de plus de 500 000 euros en 2016. Leurs investissements représentent 85,6 % de l'investissement total.

Source : Insee, *Ésane* (données individuelles).

5. Taux d'investissement des entreprises non financières



Champ : secteurs des entreprises non financières.

Source : Eurostat, *comptes de secteurs annuels*.

3.4 TIC et commerce électronique

En 2017 en France, 67 % des sociétés de 10 personnes ou plus possèdent un site *web*, contre 77 % dans l'Union européenne (UE). La part de sociétés disposant d'un site *web* reste stable entre 2013 et 2017, mais le contenu de ces sites s'est enrichi. Plus des trois quarts des sociétés dotées d'un site *web* y affichent la description de biens et services ou des listes de prix, contre moins de la moitié en 2013. Une sur cinq offre également un contenu personnalisé de son site aux visiteurs habituels (+ 5 points par rapport à 2013).

En 2017 en France, 41 % des sociétés de 10 personnes ou plus disposent d'un profil, d'un compte ou d'une licence d'utilisateur pour accéder à un ou plusieurs **médias sociaux**. Elles étaient 18 % en 2013.

Presque toutes les sociétés qui utilisent des médias sociaux ont un compte sur un réseau social (*Facebook*, *LinkedIn*, *Viadeo*, etc.). L'usage des réseaux sociaux, comme des médias sociaux dans leur ensemble, reste plus répandu parmi les sociétés de grande taille et celles du secteur de l'information-communication : 66 % des sociétés de 250 personnes ou plus et 78 % des sociétés de l'information-communication possèdent un compte sur un réseau social, contre 40 % pour l'ensemble des sociétés.

Les sociétés utilisent moins les autres médias sociaux : 12 % des sociétés pour les microblogs, 11 % pour les sites de partage multimédia. Finalement, 29 % des sociétés de 250 personnes ou plus et 36 % des sociétés de l'information-communication sont présentes sur les trois types de médias sociaux (respectivement 10 % et 15 % en 2013).

L'usage cumulé d'un site *web* et de médias sociaux devient également plus fréquent (35 % des sociétés en 2017) que celui des seuls sites *web* (32 % des sociétés). Parmi

les sociétés de 250 personnes ou plus, sept sur dix cumulent un site *web* et au moins un compte sur les médias sociaux.

Comme en 2013, les sociétés se servent des médias sociaux ou des *wikis* principalement pour développer leur image ou commercialiser des produits (84 % des sociétés présentes sur les médias sociaux ou les *wikis*). De plus en plus souvent, ces médias servent également au recrutement : en 2017, c'est le cas pour 44 % des sociétés inscrites sur les médias sociaux (+ 6 points en quatre ans). Dans l'information et la communication, 71 % des sociétés présentes sur les réseaux sociaux citent ce motif (53 % en 2013). Parmi les sociétés de 250 personnes ou plus, 72 % utilisent les médias sociaux pour le recrutement (+ 13 points en quatre ans).

En 2016, 15 % des sociétés de 10 personnes ou plus ont reçu des commandes *via* un site *web* et comme en 2015, 8 % en ont reçu *via* d'autres réseaux de type **EDI** (échange de données informatisé). Au total, une société sur cinq (21 %) a reçu des **commandes par voie électronique**. Ces ventes électroniques représentent 19 % du total du chiffre d'affaires de l'ensemble des sociétés.

Bien que pratiquées par deux fois moins d'entreprises, les ventes *via* des réseaux de type EDI représentent un chiffre d'affaires deux fois plus important que celui des ventes *web*. Elles concernent principalement l'industrie, les transports et le commerce.

Dans l'hébergement et la restauration, 33 % des sociétés ont réalisé des ventes *web*, soit 12 points de plus qu'en 2012. Parmi ces sociétés, plus des deux tiers l'ont notamment fait sur des places de marché. Dans l'ensemble, 38 % des sociétés de 10 personnes ou plus vendant en ligne ont recours à des places de marché. ■

Définitions

Médias sociaux : les médias sociaux désignent trois types d'applications internet : les réseaux sociaux (*Facebook*, *LinkedIn*, *Viadeo*, *Google+*, etc.), les blogs d'entreprise ou microblogs (*Twitter*, *Present.ly*, etc.), les sites *web* de partage de contenu multimédia (*YouTube*, *Flickr*, *Slideshare*, etc.). Dans cet article, les *wikis* et outils de partage ne sont pas considérés comme des médias sociaux.

Commandes par voie électronique : commandes *via* un site *web* ou d'autres réseaux informatiques de type **EDI** (voir annexe *Glossaire*).

Pour en savoir plus

- « Médias sociaux, sites *web*, places de marché : des vitrines pour les sociétés », *Insee Première* n° 1696, mai 2018.
- « Les TIC et le commerce électronique dans les entreprises en 2017 – enquête TIC auprès des entreprises », *Insee Résultats - Économie*, mai 2018.

TIC et commerce électronique 3.4

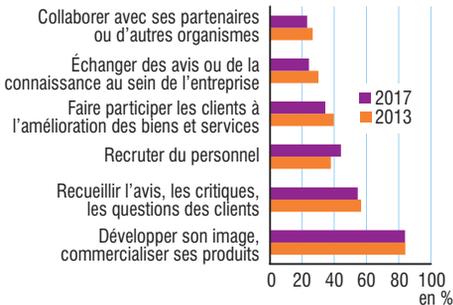
1. Sites web et médias sociaux en 2017

en %

| | Part des sociétés ayant un site web | Parmi les sociétés ayant un site web | | Part des sociétés utilisant au moins un média social | Type de médias sociaux utilisés | | |
|---|-------------------------------------|--|---|--|---------------------------------|---------------------|-------------------------------|
| | | Description de biens ou services, listes de prix | Contenu personnalisé pour les visiteurs réguliers | | Réseaux sociaux | Blogs et microblogs | Partage de contenu multimédia |
| Société de 10 à 19 personnes | 57 | 78 | 18 | 38 | 37 | 8 | 8 |
| Société de 20 à 249 personnes | 77 | 76 | 20 | 43 | 42 | 15 | 14 |
| Société de 250 personnes ou plus | 95 | 73 | 31 | 68 | 66 | 40 | 40 |
| Industrie | 70 | 71 | 12 | 35 | 33 | 9 | 12 |
| Construction | 56 | 66 | 10 | 24 | 23 | 4 | 4 |
| Commerce | 67 | 81 | 23 | 42 | 41 | 9 | 12 |
| Transports | 47 | 73 | 20 | 22 | 21 | 6 | 5 |
| Hébergement et restauration | 67 | 95 | 26 | 67 | 66 | 12 | 10 |
| Information et communication ; réparation d'ordinateurs | 89 | 75 | 27 | 79 | 78 | 54 | 44 |
| Activités de services administratifs et de soutien ; activités immobilières | 71 | 81 | 27 | 45 | 41 | 13 | 12 |
| Activités spécialisées, scientifiques et techniques | 74 | 72 | 18 | 41 | 43 | 21 | 14 |
| Ensemble | 67 | 77 | 19 | 41 | 40 | 12 | 11 |

Champ : sociétés d'au moins 10 personnes implantées en France des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.
Lecture : 57 % des sociétés de 10 à 19 personnes disposent d'un site web. Parmi ces sociétés, 18 % proposent un contenu personnalisé pour les visiteurs réguliers sur leur site web. Source : Insee, enquête TIC 2017.

2. Motifs de présence sur les médias sociaux et les wikis

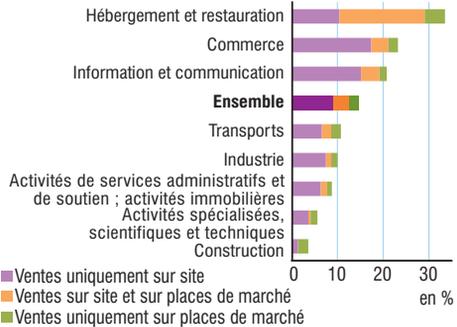


Champ : sociétés d'au moins 10 personnes implantées en France des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers, utilisant au moins un réseau social.

Lecture : en 2017, 84 % des sociétés de 10 personnes ou plus utilisent un compte sur un média social ou un wiki pour développer leur image et commercialiser leurs produits.

Source : Insee, enquêtes TIC 2013 et 2017.

3. Ventes web en 2016 selon la plateforme de réalisation de la vente



Champ : sociétés de 10 personnes ou plus, implantées en France des secteurs principalement marchands hors secteurs agricole, financier et d'assurance.
Lecture : 15 % des sociétés de 10 personnes ou plus ont réalisé des ventes web au cours de l'année 2016 : 9 % uniquement sur leur site, 2 % uniquement sur des places de marché, le reste sur les deux.

Source : Insee, enquête TIC 2017.

4. Ventes électroniques en 2016

en %

| | Part des sociétés qui ont reçu des commandes via... | | Part des ventes dans le chiffre d'affaires total du secteur via... | |
|--|---|---------------------------------|--|---------------------------------|
| | ... un site web | ... d'autres réseaux (type EDI) | ... un site web | ... d'autres réseaux (type EDI) |
| Industrie | 10 | 15 | 6 | 20 |
| Construction | 4 | 2 | 0 | 1 |
| Commerce | 23 | 11 | 5 | 13 |
| Transports | 11 | 14 | 14 | 11 |
| Hébergement et restauration | 33 | 3 | 11 | 2 |
| Information et communication ; réparation d'ordinateurs | 21 | 6 | 10 | 5 |
| Services administratifs et de soutien ; activités immobilières | 6 | 4 | 2 | 6 |
| Activités spécialisées scientifiques et techniques | 9 | 3 | 5 | 2 |
| Ensemble | 15 | 8 | 6 | 13 |

Champ : sociétés d'au moins 10 personnes implantées en France des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Lecture : dans le secteur de l'industrie, 10 % des sociétés de 10 personnes ou plus ont reçu des commandes via un site web au cours de l'année 2016.

Source : Insee, enquête TIC 2017.

3.5 Recherche et développement

En 2016, la dépense intérieure de recherche et développement des entreprises (DIRDE) implantées en France s'établit à 32,2 milliards d'euros. Son poids est de 65 % dans la **dépense intérieure de recherche et développement** (DIRD). La dépense de recherche des administrations (DIRDA) s'élève quant à elle à 17,4 milliards d'euros en 2016.

La DIRDE croît de 1,4 % en volume entre 2015 et 2016, en données semi-définitives, une hausse plus forte que celle enregistrée l'année précédente (+ 0,6 %). La DIRDA stagne en volume sur un an (+ 0,1 %). Au total, la DIRD augmente de 1,0 % en 2016.

En France, l'effort de recherche s'élève à 2,22 % du PIB en 2016. Il se situe au-dessus de celui de la moyenne des 28 pays de l'Union européenne (1,93 %), du Royaume-Uni (1,69 %) et de la plupart des pays du Sud, comme l'Italie (1,29 %) ou l'Espagne (1,19 %), mais derrière celui de l'Allemagne (2,93 %) et de certains pays européens du Nord, notamment la Suède (3,25 %) et la Finlande (2,75 %). L'effort de recherche reste par ailleurs faible – autour de 1 % – dans les pays où l'agriculture occupe une place importante, comme la Grèce et la Pologne.

La part des branches industrielles dans la DIRDE régresse légèrement en un an, passant de 78 % à 77 %. Elles ont engagé 24,7 milliards d'euros de dépenses, dont 43 % sont réalisés par trois branches principales : l'industrie automobile, la construction aéronautique et spatiale et l'industrie pharmaceutique. La DIRDE de l'industrie automobile est à nouveau en baisse sur un an (- 1,8 % en volume), celle de la branche pharmaceutique diminue légèrement (- 0,4 %), et celle de la construction aéronautique et spatiale recule sensiblement (- 3,2 %). *A contrario*, les dépenses de la branche de la construction connaissent un véritable essor : + 25,8 % sur un an.

En 2016, les branches de services représentent 23 % de la DIRDE. Leurs dépenses de recherche augmentent de 6,5 % en volume, pour atteindre 7,5 milliards d'euros en 2016. Les dépenses de **recherche et développement** (R&D) des branches des activités spécialisées, scientifiques et techniques (+ 10,7 %), des activités informatiques et services d'information (+ 3,3 %) et de l'édition, audiovisuel et diffusion (+ 10,4 %) poursuivent leur progression.

En 2016, 170 000 chercheurs en équivalent temps plein (ETP) sont employés pour des activités de R&D dans les entreprises implantées en France. Les entreprises de moins de 500 salariés rassemblent 41 % de ces effectifs, celles de 500 à moins de 5 000 salariés 33 % et celles de 5 000 salariés ou plus 26 %. Ces dernières engagent 32 % de la DIRDE et mobilisent 35 % des financements publics.

Les ressources des entreprises en provenance de l'étranger (entreprises et organismes étrangers, organisations internationales) représentent 2,9 milliards d'euros en 2016 et financent 8,9 % des travaux de R&D des entreprises. La part des fonds européens (Union européenne) dans le montant total de financement par l'étranger est de 7,8 %. Elle est en baisse sensible sur un an (elle était de 8,4 % en 2015). Quant aux dépenses intérieures de R&D des administrations, 53,7 % de leurs financements étrangers sont des financements européens en 2016, une part en baisse également (60,0 % en 2015).

L'ensemble des dépenses engagées par les entreprises ou les administrations françaises pour la réalisation, en France ou à l'étranger, de travaux de recherche constitue la **dépense nationale de recherche et développement** (DNRD). Elle s'élève, en 2016, à 53,0 milliards d'euros, dont 7,3 milliards pour des travaux réalisés à l'étranger. En 2016, la DNRD progresse de 0,6 % en volume. ■

Définitions

Recherche et développement (R&D) : les travaux de R&D ont été définis et codifiés par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ils englobent les travaux de création entrepris de façon systématique en vue d'accroître la somme des connaissances. Ils regroupent de façon exclusive les activités suivantes : la recherche fondamentale, la recherche appliquée, le développement expérimental.

Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) : correspond aux travaux de recherche et développement exécutés sur le territoire national, quelle que soit l'origine des fonds.

Dépense nationale de recherche et développement (DNRD) : mesure, sans double compte, l'effort financier des acteurs économiques nationaux, quelle que soit la destination des financements.

Recherche et développement 3.5

1. Exécution de la DIRD et financement de la DNRD en France en 2016

en milliards d'euros

| | DIRD | DNRD |
|--|-------------|-------------|
| Ensemble | 49,5 | 53,0 |
| En % du PIB | 2,22 | 2,38 |
| Par les administrations¹ | 17,4 | 21,0 |
| En % du PIB | 0,78 | 0,94 |
| Par les entreprises | 32,2 | 32,1 |
| En % du PIB | 1,44 | 1,44 |

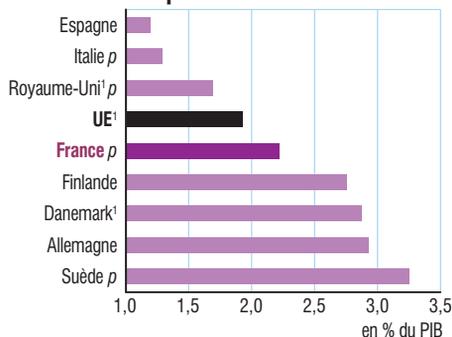
1. Administrations publiques et privées (État, enseignement supérieur et institutions sans but lucratif).

Champ : France

Note : ces données sont semi-définitives.

Source : Mesri-Sies.

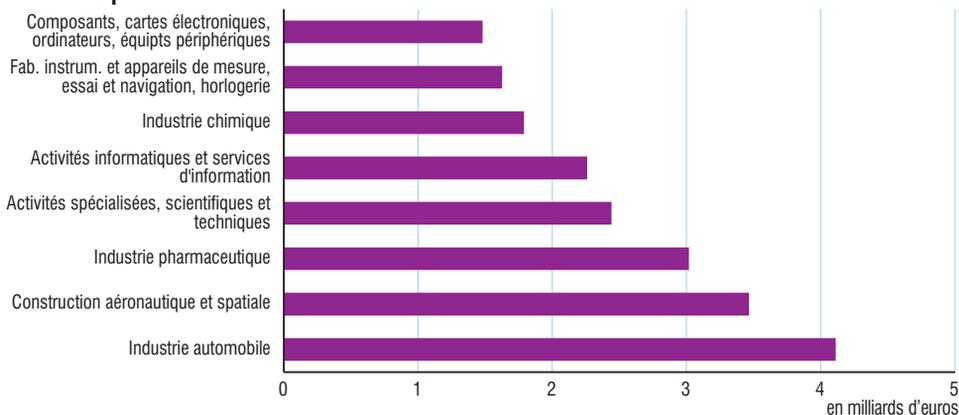
2. DIRD en Europe en 2016



1. Estimation ou projection nationale

Sources : Mesri-Sies ; OCDE.

3. DIRDE par branche bénéficiaire en 2016

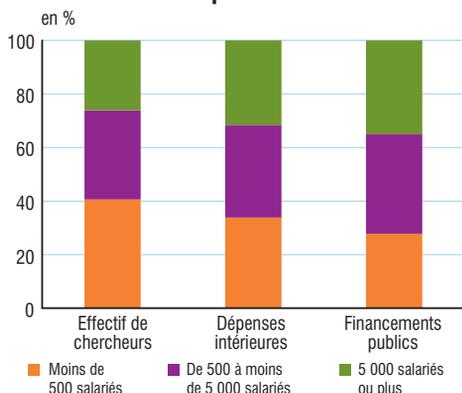


Champ : France.

Note : ces données sont semi-définitives.

Source : Mesri-Sies.

4. Concentration de la R&D en fonction de la taille des entreprises en 2016

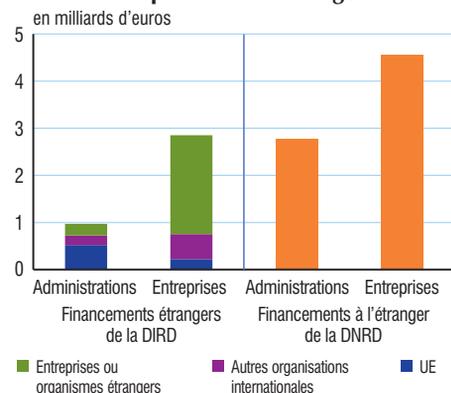


Champ : France.

Note : ces données sont semi-définitives.

Source : Mesri-Sies.

5. Flux des financements des administrations et des entreprises avec l'étranger en 2016



Champ : France.

Note : ces données sont semi-définitives.

Source : Mesri-Sies.

3.6 Innovation

Entre 2014 et 2016, parmi les sociétés marchandes de 10 salariés ou plus implantées en France et faisant partie du champ de l'**enquête communautaire sur l'innovation CIS 2016**, 51 % ont **innové**, soit une hausse de 3 points par rapport à la période 2012-2014. Les **innovations technologiques** concernent 33 % des sociétés (+ 2 points) et correspondent à des innovations en produits ou en procédés, y compris en cours ou abandonnées. Directement liées à la production, elles constituent le cœur de l'innovation. 20 % des sociétés ont introduit un nouveau produit (bien ou service) et pour 68 % d'entre elles, ce produit était nouveau pour au moins un de leurs marchés. Pour 17 %, ce produit était même nouveau sur le marché mondial. 24 % ont innové en procédés. 34 % des sociétés ont développé des **innovations non technologiques** relatives aux modes d'organisation et 27 % des innovations non technologiques en marketing (+ 4 points pour ces deux types d'innovations).

L'information-communication reste leader en matière d'innovation avec un taux de sociétés innovantes de 73 % entre 2014 et 2016 (+ 2 points par rapport à la période 2012-2014). L'industrie et les activités spécialisées, scientifiques et techniques se partagent la deuxième place avec 59 % de sociétés innovantes, taux identique pour le premier alors qu'il est en hausse de 7 points par le deuxième.

La part de sociétés innovantes augmente avec leur taille : 48 % parmi les sociétés de 10 à 19 salariés (+ 3 points), contre 76 % parmi celles de 250 salariés ou plus (- 2 points). Elle est également plus élevée parmi les sociétés

appartenant à un groupe : 57 %, contre 47 % pour les sociétés indépendantes. Néanmoins, ces dernières ont eu une dynamique plus forte avec une augmentation de la part des sociétés innovantes de 4 points, réduisant ainsi l'écart avec les sociétés appartenant à un groupe à 10 points (*versus* 13 points sur la période 2012-2014).

Le chiffre d'affaires lié à la vente de produits nouveaux, pour le marché ou pour la société, représente 30 % du chiffre d'affaires des sociétés innovantes en produits. Il est relativement plus élevé dans l'information-communication (40 %) et inférieur à 20 % dans les activités financières et d'assurance.

Les dépenses liées aux **activités d'innovation** représentent 7 % du chiffre d'affaires des sociétés technologiquement innovantes, dont 4 % pour la recherche et développement.

15 % des sociétés ont innové en logistique sur la période 2014-2016, principalement pour améliorer le système de gestion de stock (8 %), développer l'approvisionnement en ligne (6 %) ou introduire une gestion informatisée de la chaîne d'approvisionnement (4 %). L'industrie, la construction ou les transports et entreposage concentrent le taux le plus élevé avec 20 % des sociétés ayant eu une innovation de logistique.

Le taux d'innovation des sociétés implantées en France au cours des années 2012 à 2014 est supérieur à celui de la moyenne de l'Union européenne (UE) à **champ sectoriel identique** (56 % contre 49 %). En Espagne, il est nettement inférieur à la moyenne (36 %), alors qu'en Allemagne il lui est nettement supérieur (67 %). ■

Définitions

Enquête communautaire sur l'innovation CIS 2016, innovation, innovation technologique, innovation non technologique, activités d'innovation : voir *annexe Glossaire*.

Champ sectoriel identique : voir *annexe Glossaire Enquête communautaire sur l'innovation (CIS)*.

Pour en savoir plus

- « L'innovation dans les entreprises en 2016 », *Insee Résultats*, à paraître.
- « La moitié des sociétés procèdent à des innovations », *Insee Première* n° 1709, septembre 2018.
- « L'information-communication et l'industrie sont les secteurs les plus innovants entre 2012 et 2014 », *Insee Première* n° 1635, février 2017.
- « Les sociétés exportatrices sont plus innovantes que les autres », *Insee Première* n° 1521, octobre 2014.

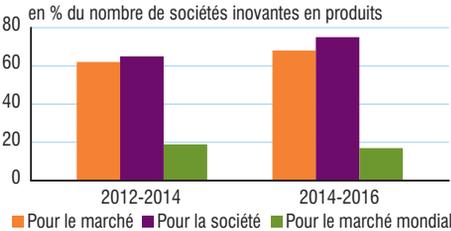
1. Sociétés innovantes entre 2014 et 2016 selon le type d'innovation, la taille et le secteur d'activité

en %

| | Tous types d'innovation | Évolution 2014-2016 (en points de %) | Innovation technologique ² | | | Innovation non technologique | | |
|--|-------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|-----------|-----------|------------------------------|--------------|-----------|
| | | | Ensemble | Produits | Procédés | Ensemble | Organisation | Marketing |
| Ensemble | 51 | + 3 | 33 | 20 | 24 | 42 | 34 | 27 |
| Évolution 2014-2016 (en point de %) | 3 | /// | 2 | 1 | 3 | 4 | 4 | 4 |
| De 10 à 49 salariés | 48 | + 3 | 30 | 17 | 22 | 40 | 32 | 25 |
| De 50 à 249 salariés | 63 | + 1 | 46 | 30 | 32 | 52 | 44 | 33 |
| 250 salariés ou plus | 76 | - 2 | 63 | 48 | 47 | 65 | 56 | 45 |
| Industrie manufacturière, industries extractives et autres | 59 | 0 | 48 | 30 | 34 | 46 | 39 | 26 |
| Construction | 40 | + 2 | 21 | 9 | 16 | 33 | 28 | 16 |
| Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles | 47 | + 2 | 26 | 14 | 18 | 41 | 32 | 30 |
| Transports et entreposage | 44 | + 4 | 27 | 15 | 21 | 36 | 31 | 19 |
| Hébergement et restauration | 46 | - 1 | 25 | 14 | 18 | 41 | 26 | 35 |
| Information et communication | 73 | + 2 | 63 | 52 | 42 | 59 | 49 | 43 |
| Activités financières et d'assurance ¹ | 53 | + 3 | 37 | 27 | 25 | 48 | 41 | 33 |
| Activités immobilières | 53 | + 5 | 32 | 18 | 23 | 48 | 39 | 34 |
| Activités spécialisées, scientifiques et techniques | 59 | + 7 | 42 | 27 | 29 | 49 | 43 | 29 |
| Activités de services administratifs et de soutien | 46 | + 9 | 26 | 13 | 19 | 39 | 33 | 25 |

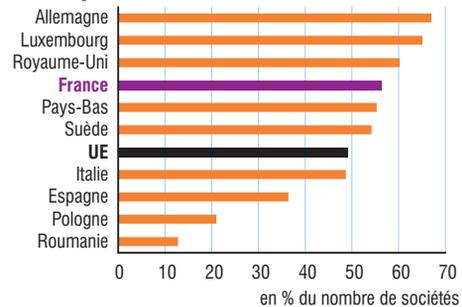
1. Y compris *holdings* financières. 2. Les innovations technologiques incluent les innovations en produits, en procédés et les activités d'innovation en cours ou abandonnées. Champ : sociétés actives de 10 salariés ou plus, implantées en France, divisions 05 à 81 de la NAF rév. 2 sauf 75. Lecture : entre 2014 et 2016, 51 % des sociétés étaient innovantes au sens large, 20 % étaient innovantes en produits et 24 % en procédés. Une même société peut cumuler plusieurs innovations et plusieurs types d'innovation. Source : Insee, enquêtes communautaires sur l'innovation (CIS) 2014 et 2016.

2. Proportion de produits nouveaux pour le marché, la société et le marché mondial



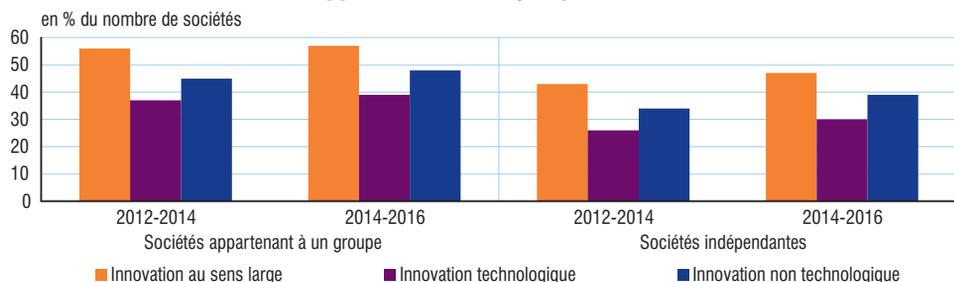
Champ : sociétés actives de 10 salariés ou plus, implantées en France, divisions 05 à 81 de la NAF rév. 2 sauf 75. Lecture : entre 2014 et 2016, 68 % des sociétés technologiquement innovantes ont introduit un produit nouveau sur un de leurs marchés. Note : les innovations en produits comprennent les innovations en biens ou en services. Une société peut avoir plusieurs innovations de biens et de services. Source : Insee, enquêtes communautaires sur l'innovation (CIS) 2014 et 2016.

3. Sociétés innovantes dans l'Union européenne entre 2012 et 2014



Champ : France, sociétés actives, marchandes et exploitantes de 10 salariés ou plus relevant du champ de l'enquête CIS 2014. Source : Eurostat, enquête communautaire sur l'innovation 2014 (CIS 2014).

4. Sociétés innovantes selon l'appartenance à un groupe



Champ : sociétés actives de 10 salariés ou plus, implantées en France, divisions 05 à 81 de la NAF rév. 2 sauf 75. Source : Insee, enquêtes communautaires sur l'innovation (CIS) 2014 et 2016.

3.7 Impôt sur les sociétés

En 2016, près de 1,8 million d'entreprises ayant une activité en France sont **assujetties** à l'impôt sur les sociétés (IS) et 1,69 million d'entre elles en sont directement **redevables**, c'est-à-dire qu'elles doivent s'acquitter du paiement de cet impôt. La différence entre le nombre d'assujettis et le nombre de redevables s'explique par le fait que certaines entreprises appartiennent à un **groupe fiscal** et qu'au sein d'un tel groupe, seule la société dite « tête d'un groupe » s'acquitte du paiement de l'IS. En 2016, près de 133 000 entreprises sont membres d'un groupe dont plus de 92 000 sociétés filles (5 % de l'effectif d'assujettis) qui, contrairement aux entreprises indépendantes, ne sont pas directement redevables de l'impôt.

Les entreprises assujetties à l'IS ne sont pas toutes soumises au même taux d'imposition : le taux normal est de 33,33 % – avant sa baisse progressive jusqu'à 25 % en 2022 – mais certaines entreprises peuvent, sous certaines conditions, bénéficier de l'application du taux réduit de l'IS à 15 %. Au titre de l'année 2016, le montant de l'IS brut est de 52,0 milliards d'euros, en progression de 6,4 % par rapport à 2015 pour un nombre de redevables en hausse de 5,4 % entre les deux années.

Les contributions relatives des entreprises aux montants de l'IS brut varient selon la taille et le secteur d'activité. Ainsi, les **microentreprises** constituent la très grande majorité de l'effectif des redevables professionnels (90 %) et portent 15 % de la charge globale de l'IS brut quand les **grandes entreprises** (300 unités)

contribuent pour 34 %. S'agissant de l'analyse sectorielle, l'industrie et la finance-assurance (14 % des redevables) génèrent à elles seules et à parts égales près de la moitié de l'IS brut (46 %, soit 23,5 milliards).

L'IS payé par les redevables correspond à l'impôt brut sur les bénéfices (IS brut), net des réductions et crédits d'impôt.

Les **créances fiscales** déclarées au titre de l'année 2016 s'élevaient à 26,5 milliards d'euros (25,4 milliards en 2015, soit une hausse de 4,1 % pour une population de titulaires de créances en augmentation de 3,7 %).

Un redevable sur deux déclare au minimum un crédit d'impôt. Toutefois, seules 45 % des microentreprises sont titulaires d'une créance fiscale au titre de l'année 2016, alors que la charge d'impôt de près de 90 % des PME et ETI (entreprises de taille intermédiaire) et de toutes les grandes entreprises peut être allégée à ce titre.

Moins d'une entreprise sur quatre active dans la finance-assurance bénéficie de réductions ou de crédits d'impôts, contre près de 70 % des entreprises industrielles. Plus de 96 % des entreprises détentrices d'une créance fiscale bénéficient du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), premier crédit d'impôt quant au montant (17,1 milliards d'euros pour les entreprises à l'IS). À l'inverse, seules 2,4 % d'entre elles peuvent voir leur charge d'IS allégée au titre du crédit impôt recherche (CIR, créance totale de 6,4 milliards pour environ 20 000 bénéficiaires, dont 25 % de PME actives dans le secteur industriel). ■

Définitions

L'**assujetti** à l'impôt sur les sociétés (IS) est la personne morale établissant une déclaration de résultats en respect de ses obligations fiscales.

Le **redevable** est la personne morale devant s'acquitter du paiement de l'impôt. Toute entreprise indépendante est à la fois assujettie et redevable de l'IS. Dans le cas d'un groupe fiscal, seule l'entreprise dite « tête de groupe » est redevable de l'impôt.

Un **groupe fiscal** est constitué de plusieurs entreprises détenues à hauteur d'au moins 95 % par une autre entreprise tête de groupe.

Chaque entreprise redevable de l'IS doit verser à l'État un impôt assis sur le bénéfice fiscal du dernier exercice clos, et peut bénéficier de réductions d'impôt ou être titulaire de **créances fiscales**.

Les **créances fiscales** ont pour but d'alléger la charge fiscale pesant sur le résultat de l'activité des entreprises. Elles naissent d'un droit acquis au titre de crédits d'impôts. Le titulaire de créances peut soit en demander le remboursement, soit les utiliser afin de réduire le montant de l'impôt dû.

En raison de la mécanique de l'IS, les paiements des créances sont répartis sur plusieurs années budgétaires, en général les années N et N+1.

Microentreprise, PME, ETI, grande entreprise : voir *annexe Glossaire*.

1. Impôt sur les sociétés (IS) brut et créances d'impôts par catégorie d'entreprises en 2016

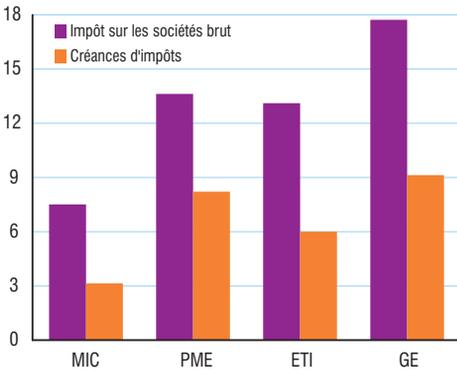
| | Microentreprises (MIC) | Petites et moyennes entreprises (PME) | Entreprises de taille intermédiaire (ETI) | Grandes entreprises (GE) | Ensemble |
|---|------------------------|---------------------------------------|---|--------------------------|------------------|
| Nombre de redevables | 1 502 600 | 179 000 | 6 400 | 300 | 1 688 300 |
| IS brut (en millions d'euros) | 7 511 | 13 617 | 13 110 | 17 719 | 51 957 |
| Nombre de bénéficiaires de crédits d'impôts | 679 700 | 165 500 | 5 700 | 300 | 851 200 |
| Part de redevables titulaires d'une créance au titre de 2016 (en %) | 45,2 | 92,5 | 89,1 | 100,0 | 50,4 |
| Crédits d'impôts (en millions d'euros) | 3 142 | 8 205 | 5 997 | 9 126 | 26 470 |
| <i>dont CICE</i> | 2 453 | 5 824 | 3 756 | 5 071 | 17 104 |

Champ : France.

Source : DGFiP

2. Impôt sur les sociétés brut et créances d'impôts par catégorie d'entreprises en 2016

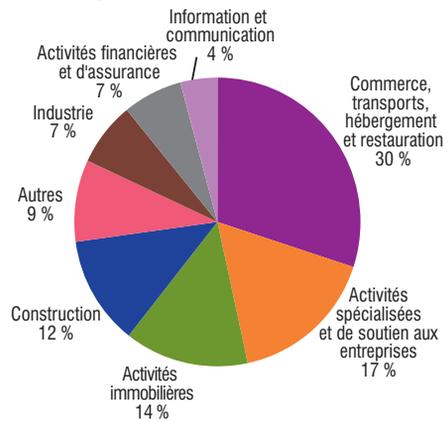
en milliards d'euros



Champ : France.

Source : DGFiP

3. Répartition des entreprises redevables de l'IS par secteur d'activité en 2016

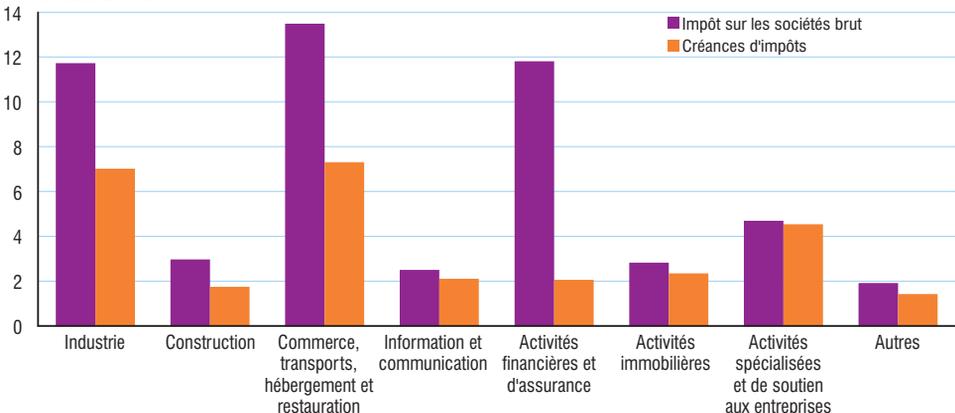


Champ : France.

Source : DGFiP

4. Montant de l'impôt sur les sociétés et des créances d'impôt par secteur d'activité en 2016

en milliards d'euros



Champ : France.

Source : DGFiP

3.8 Vision globale sur la fiscalité directe portant...

La **fiscalité directe** assise sur les entreprises représente 110 milliards d'euros en 2017, soit 4,8 % du PIB. Cette proportion augmente de plus d'un quart de point par rapport à 2016 (4,5 % du PIB).

Cette fiscalité porte à hauteur de 60,0 % sur le résultat des entreprises (impôt sur les sociétés ou impôt sur le revenu pour les entreprises individuelles). Viennent ensuite la taxation du chiffre d'affaires (15,6 % du total), de la masse salariale (14,2 %) et du capital (10,2 %).

La forte progression par rapport à 2016 (+ 16,8 %) de l'impôt sur les sociétés (IS) résulte principalement de la contribution exceptionnelle ciblée sur les entreprises qui réalisent plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires, à laquelle s'ajoute une contribution additionnelle pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à trois milliards d'euros. Ces contributions ont chacune donné lieu à un versement anticipé dont le montant est fixé à 95 % des montants respectifs estimés au titre de l'exercice d'imposition en cours. Elles étaient prévues par l'article premier de la loi de finances rectificative pour 2017.

Les droits d'enregistrement applicables aux entreprises poursuivent leur progression. Outre le dynamisme des mutations d'entreprises, l'article 77 de la loi n° 2013-1278 de finances pour 2014 a permis, à titre

transitoire, aux conseils départementaux de relever le taux de la taxe de publicité foncière ou des droits d'enregistrement prévus à l'article 1594 D du Code général des impôts au-delà de 3,80 % et dans la limite de 4,50 % pour les actes passés entre le 1^{er} mars 2014 et le 29 février 2016. Pérennisée par l'article 116 de la loi n° 2014-1654 de finances pour 2015, cette faculté a progressivement été adoptée par la quasi-totalité des départements.

Enfin, la progression des recettes de taxe sur les salaires, déjà observée entre 2015 et 2016, est principalement liée à la très faible revalorisation des tranches d'imposition. Cette taxe consiste en un prélèvement sur les salaires versés, progressif par tranche de rémunération. Elle est due par les employeurs non soumis à la TVA sur la totalité de leur chiffre d'affaires. L'augmentation des salaires concernés, jointe à la faible revalorisation des tranches, conduit à une progression de l'assiette taxable et donc des recettes de 2,7 %.

Concernant la répartition par affectataire, compte tenu du dynamisme de l'impôt sur les sociétés, 55 % de la fiscalité directe des entreprises est affectée à l'État en 2017, après 52 % en 2016. À l'inverse, les parts affectées au financement des collectivités locales et des administrations de sécurité sociale diminuent légèrement. ■

Définitions

Impôt direct : impôt supporté et payé par la même personne morale ou physique (impôt sur le revenu, impôt sur les sociétés). Le redevable économique et le contribuable sont alors confondus.

À ce titre, la TVA collectée par les entreprises pour le compte de l'État n'est pas considérée comme étant à la charge des entreprises.

Pour plus de définitions concernant cette fiche, voir *annexe Glossaire Fiche 3.8*.

1. Répartition de la fiscalité pesant sur les entreprises de 2014 à 2017

en millions d'euros

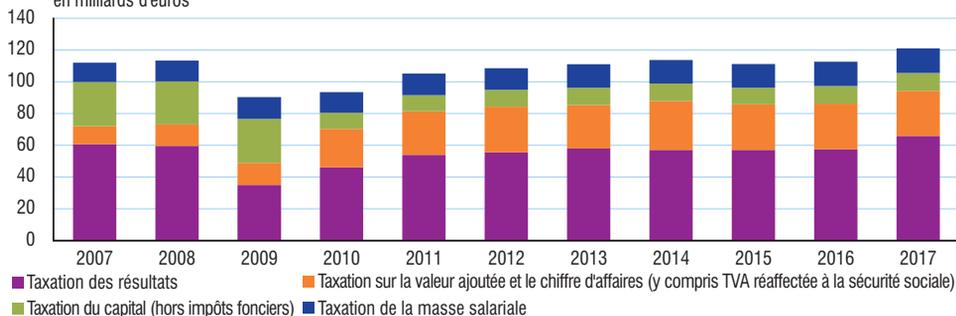
| | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|---|----------------|---------------|----------------|----------------|
| Taxation de la valeur ajoutée et du chiffre d'affaires | 18 341 | 17 419 | 17 149 | 17 127 |
| Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) | 12 895 | 13 030 | 13 597 | 13 567 |
| Contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) | 5 446 | 4 389 | 3 552 | 3 560 |
| Taxation des résultats | 57 152 | 57 178 | 57 486 | 65 899 |
| Impôt sur les sociétés (IS) | 49 538 | 49 663 | 49 702 | 58 092 |
| Impôt sur le revenu (IR) | 7 614 | 7 515 | 7 784 | 7 807 |
| Taxation du capital | 10 981 | 10 501 | 11 079 | 11 188 |
| Cotisation foncière des entreprises (CFE) | 6 162 | 6 356 | 6 529 | 6 656 |
| Taxe professionnelle (TP) | 161 | 35 | 8 | 12 |
| Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) | 1 272 | 1 297 | 1 325 | 1 328 |
| Imposition forfaitaire sur les pylônes | 214 | 231 | 241 | 249 |
| Taxes perçues au profit des CCI | 1 014 | 458 | 860 | 871 |
| Taxe perçue au profit des chambres des métiers | 246 | 253 | 249 | 217 |
| Droits d'enregistrement applicables aux entreprises (DE) | 438 | 469 | 515 | 580 |
| Taxe sur les véhicules de sociétés (TVS) | 827 | 753 | 692 | 638 |
| Taxe sur les bureaux | 647 | 649 | 660 | 637 |
| Taxation de la masse salariale | 14 839 | 14 884 | 15 225 | 15 561 |
| Taxe sur les salaires (TS) | 13 165 | 13 165 | 13 515 | 13 847 |
| Taxe d'apprentissage (TA) | 1 620 | 1 668 | 1 664 | 1 660 |
| Autres prélèvements sur la masse salariale | 54 | 51 | 46 | 54 |
| Ensemble | 101 312 | 99 982 | 100 939 | 109 774 |

Champ : France.

Sources : DGFIP ; Insee, comptes nationaux.

2. Évolution de la fiscalité directe pesant sur les entreprises par impôt

en milliards d'euros

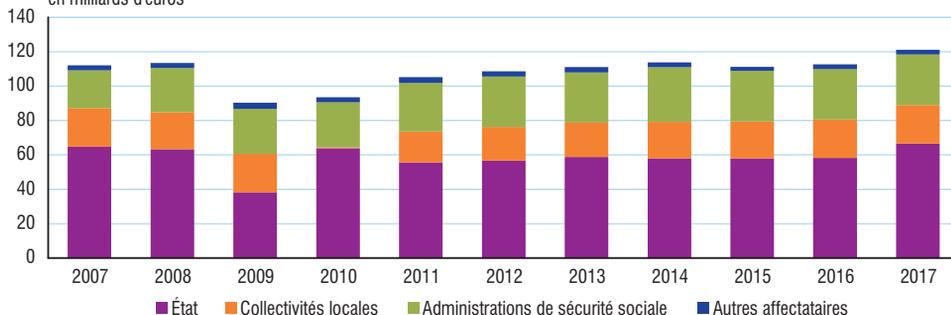


Champ : France.

Sources : DGFIP ; Insee, comptes nationaux.

3. Évolution de la fiscalité directe pesant sur les entreprises par affectataire

en milliards d'euros



Champ : France. Note : les séries ont été rétroplacées à la suite du changement de statut de la société du Grand Paris, comptabilisée depuis 2014 parmi les collectivités locales.

Sources : DGFIP ; Insee, comptes nationaux.

3.9 Financement des PME

D'après les données du **Service central des risques**, utilisant la définition des catégories d'entreprises de la loi de modernisation de l'économie (LME), les encours de crédits mobilisés accordés aux petites et moyennes entreprises (PME) sont de 394,1 milliards d'euros à fin décembre 2017 (soit 42 % du total des encours mobilisés), en hausse de 3,9 % par rapport à décembre 2016. Pour les autres catégories d'entreprises, les encours augmentent sur la même période de 5,3 % pour les entreprises de taille intermédiaire (ETI) et de 4,7 % pour les grandes entreprises (GE).

Les catégories retenues ici isolent de l'ensemble des entreprises, dans une rubrique « divers SCI », certaines **sociétés civiles immobilières** (SCI) et les entreprises qui n'ont pas pu être classées en fonction des critères LME. Les encours de crédit mobilisés accordés à ces entreprises représentent 161,5 milliards d'euros à fin décembre 2017 (17 % du total) et augmentent de 10,9 % sur l'année.

Par secteur, l'ensemble des activités immobilières représente plus du quart de l'encours de crédit mobilisé par les PME (105,0 milliards d'euros). Viennent ensuite le commerce et la réparation automobile (58,5 milliards), l'agriculture, la sylviculture et la pêche (49,2 milliards) et l'industrie (43,4 milliards).

Pour leurs besoins d'exploitation, les PME font appel à leur banque pour obtenir, souvent en début d'année, des lignes de crédit pouvant être utilisées au cours de l'année. En 2017, 37 % des PME déclarent en moyenne chaque trimestre avoir formulé une demande de ligne de crédit. Les nouvelles demandes de crédit – hors tirage sur des lignes de crédit préalablement accordées – restent stables. Au quatrième trimestre 2017, elles concernent

24 % des PME pour les crédits d'investissement et 7 % des PME pour les crédits de trésorerie. L'accès au crédit de trésorerie est stable sur un an : 85 % des PME obtiennent entre 75 % et 100 % des crédits demandés. Comme en 2016, l'accès au crédit d'investissement reste à un niveau élevé : 96 % des PME obtiennent (en totalité ou à plus de 75 %) les financements souhaités. L'autocensure paraît marginale : seulement 1 % des PME indiquent ne pas demander de crédit de trésorerie en raison d'une crainte d'un refus du banquier, et 2 % pour des crédits d'investissement.

Dans un contexte de reprise progressive de l'économie de la zone euro, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) a donné en juin 2017 des indications sur la trajectoire des taux futurs, afin de dissiper les risques de déflation et de conserver des conditions de financement très favorables. Le taux des crédits aux PME (hors microentreprises) est de 1,3 % en décembre 2017, en hausse de moins de 10 points de base sur un an. L'écart par rapport aux taux appliqués aux grandes entreprises – présentant généralement des niveaux de risque plus faibles – se réduit, à 20 points de base.

La « cotation Banque de France » permet de ventiler le total des encours mobilisés par **classe de risque**. Cette cotation est une appréciation de la Banque de France sur la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements financiers à un horizon de trois ans. La part des crédits mobilisés par les PME qui bénéficient des meilleures cotes (ensemble des cotes 3 et 4) augmente de 1,3 point de pourcentage entre 2016 et 2017, passant de 52,9 % à 54,2 %. ■

Définitions

Service central des risques de la Banque de France : il recense chaque mois les encours de crédit consentis par les établissements de crédit à chaque entreprise – au sens d'unité légale –, au-delà du seuil de 25 000 euros depuis janvier 2006. Ces encours comprennent les crédits mobilisés, effectivement distribués et les crédits mobilisables, part non consommée des lignes de crédit.

Société civile immobilière (SCI) : société non commerciale, soumise au droit civil, ayant un objet immobilier. Une entreprise commerciale ou industrielle détenant des biens immobiliers peut séparer la gestion de ses biens immobiliers de son activité commerciale ou industrielle en créant une SCI. Ces sociétés apparaissent ici lorsque les liens avec les entreprises dont elles assurent la gestion des biens immobiliers n'ont pu être établis ou lorsqu'il s'agit de sociétés de gestion patrimoniale de particuliers sans lien avec une entreprise industrielle ou commerciale. Les **classes de risque** sont les suivantes : cote 3 : situation financière particulièrement satisfaisante, voire excellente pour la cote 3++ ; cote 4 : situation financière satisfaisante, mais avec certains éléments d'incertitudes et de fragilité ; cote 5 : situation financière présentant des signes de fragilité ; cote 6 : situation financière très déséquilibrée ; cote 7 : incident de paiement ; cotes 8/9 : paiements irréguliers menaçant la pérennité de l'entreprise.

1. Encours de crédit aux entreprises résidentes en 2017

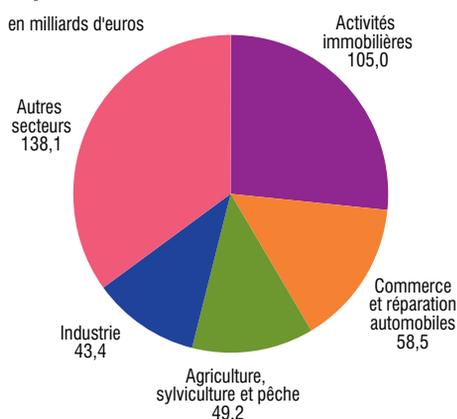
encours en milliards d'euros, évolution en %

| | Nombre d'entreprises | Crédits mobilisés | | Crédits mobilisés et mobilisables | |
|---------------------------------|----------------------|-------------------|------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------|
| | | Encours | Évolution déc. 2017/déc.2016 | Encours | Évolution déc. 2017/déc. 2016 |
| PME | 1 091 191 | 394,1 | 3,9 | 446,6 | 3,5 |
| ETI | 6 009 | 281,9 | 5,3 | 359,5 | 5,5 |
| GE | 266 | 110,0 | 4,7 | 238,8 | 3,6 |
| Ensemble hors divers SCI | 1 097 466 | 786,0 | 4,5 | 1 044,9 | 4,2 |
| Divers SCI | 559 933 | 161,5 | 10,9 | 174,5 | 12,4 |
| Ensemble | 1 657 399 | 947,5 | 5,6 | 1 219,4 | 5,3 |

Champ : France, y compris entrepreneurs individuels. Entreprises ayant contracté un crédit de plus de 25 000 euros auprès d'un établissement de crédit français.
Source : Banque de France.

2. Crédits mobilisés par les PME en 2017 par secteur

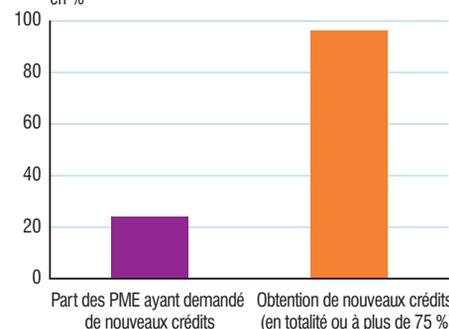
en milliards d'euros



Champ : France, PME.
Source : Banque de France.

3. Demande et obtention de nouveaux crédits d'investissement par les PME au quatrième trimestre 2017

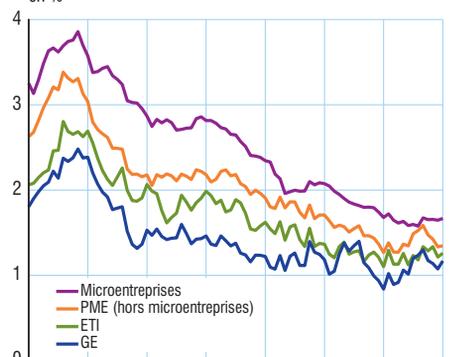
en %



Champ : France hors Mayotte, PME avec une autonomie de décision en matière de demande de crédit.
Note : hors utilisation de lignes de crédits obtenues précédemment.
Source : Banque de France.

4. Taux de crédits aux entreprises

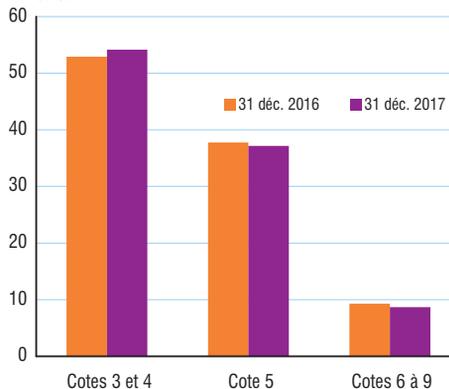
en %



Champ : France.
Source : Banque de France.

5. Répartition des encours de crédit mobilisés par les PME par classe de risque

en %



Champ : France, PME hors entrepreneurs individuels.
Source : Banque de France.